

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Collèges

Volume 5 no 10 – 23 février 2021

Table de négociation sectorielle - collèges

Variété de sujets à la table

Une rencontre de négociation a eu lieu, le 16 février, entre le comité de négociation des collèges du SPGQ et les représentants du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) pour discuter des matières sectorielles.

Le syndicat a présenté les demandes suivantes :

- Transmission de la liste des enseignants libérés de leur charge pour que le syndicat puisse vérifier s'ils effectuent des tâches devant normalement être réalisées par le personnel professionnel;
- Reconnaissance des années de service effectuées dans les secteurs public et parapublic aux fins de calcul du quantum de vacances;
- Remboursement des frais de stationnement;
- Modification des motifs de non-discrimination pour ajouter ceux de genre et d'identité de genre.

De son côté, la partie patronale a livré ses arguments en lien avec ses propositions sur :

- L'impression des conventions collectives;
- La suspension des délais lors de certaines absences pour l'application de la clause d'amnistie. Normalement, une mesure disciplinaire s'efface automatiquement après 12 mois si la personne ne commet pas de faute de la même nature durant ce délai. Le CPNC souhaite que certaines absences ne soient pas comptabilisées dans le calcul des 12 mois.

La prochaine rencontre de négociation entre les parties aura lieu le 8 mars.

Comité de négociation des collèges

Ryan W. Moon

Julie Comtois

Stéphane Gosselin

Responsable politique de la négociation

Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ

Conseiller en négociation

Luc Desjardins